

Discours Workshop BEE SECURE, Conférence Stratégie pour les droits de l'enfant (+/-5 min)

B : Pilier stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Luxembourg

Mesdames, Messieurs,

La numérisation bouleverse en profondeur l'ensemble de notre société, et son influence se fait particulièrement sentir dans la vie de nos enfants et jeunes.

Il est aujourd'hui essentiel de **garantir l'application pleine et entière des droits de l'enfant dans l'univers numérique**. Qu'il s'agisse du droit à l'éducation, à la protection, à la participation ou au respect de la vie privée, ces droits fondamentaux ne doivent pas être limités exclusivement au monde physique.

Le numérique ne crée pas de droits nouveaux, mais il appelle à repenser la manière dont nous assurons l'effectivité des droits existants.

À cet égard, **la Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe** constitue un cadre de référence majeur : elle engage les États à ériger en infraction pénale toutes les formes d'abus sexuels commis à l'encontre des enfants, y compris en ligne. Elle nous rappelle avec force notre responsabilité collective : protéger activement les enfants, quel que soit leur environnement.

Nous devons tout mettre en œuvre afin de doter les jeunes des compétences nécessaires pour exercer ces droits avec discernement.

Ils doivent apprendre à réfléchir de manière critique face aux informations, à utiliser les technologies numériques – y compris l'intelligence artificielle – de manière responsable, et à prendre des décisions éclairées.

Ils doivent également adopter un comportement respectueux et responsable en ligne.

La pensée critique, le sens des responsabilités et l'éthique sont – et resteront – des compétences clés.

Cette exigence devient encore plus pressante à mesure que l'intelligence artificielle accélère les transformations numériques.

C'est là que l'éducation joue un rôle central.

Grâce au cours « Digital Sciences », introduit au Luxembourg comme formation obligatoire pour les jeunes lycéens, les élèves sont initiés :

- à l'intelligence artificielle,
- à la « culture des données » (data literacy)
- et à l'éthique dans l'environnement numérique lors de leur parcours d'études secondaires.

Les enfants et les jeunes utilisent la technologie numérique de façons très différentes : pour communiquer avec leurs pairs, accéder à des contenus en ligne, jouer à des jeux vidéo ou partager sur les réseaux sociaux. Cette exposition les rend aussi vulnérables à des risques comme

- le harcèlement en ligne ,
- la désinformation,
- le contenu inapproprié,
- la divulgation d'informations personnelles
- ou encore une utilisation excessive des médias.

Ces risques peuvent avoir un impact négatif sur leur santé mentale et physique. C'est pourquoi des mesures concrètes doivent être prises pour assurer leur participation numérique dans un climat de confiance et de sécurité.

En réponse à la problématique de l'usage excessif des écrans, notre **initiative « Screen-Life-Balance »**, lancée il y a quelques mois, encourage une utilisation plus équilibrée des smartphones, tant à la maison qu'à l'école. Ainsi, nous avons interdit leur utilisation des smartphones dans l'enseignement fondamental et limité leur usage dans les lycées.

Par ailleurs, je suis convaincu que les enfants et les jeunes ont également besoin d'un **équilibre avec des expériences réelles**.

C'est pourquoi nous investissons activement dans les activités sportives, artistiques et sociales, à l'école comme en dehors, pour leur offrir des alternatives constructives.

Pour répondre à cette demande, nos services sont en train de développer de nouvelles offres pour les enfants et les jeunes.

Il est tout essentiel de **sensibiliser nos jeunes aux risques liés au numérique**.

À ce titre, BEE SECURE joue un rôle central au Luxembourg.

En tant qu'initiative gouvernementale dédiée à la promotion de l'utilisation sûre et responsable de ces technologies numériques, BEE SECURE propose des formations, des ressources éducatives et réalise des campagnes de sensibilisation. Lors de la discussion thématique qui suivra, vous allez découvrir à travers différents ateliers comment BEE SECURE aborde des sujets comme la vie privée, la cybersécurité, le sexting, la sextorsion, le cybergrooming et les risques liés à l'IA.

En dehors de ses offres de sensibilisation, des consultations confidentielles sont possibles via la ligne d'assistance, la BEE SECURE Helpline, un numéro de téléphone gratuit.

La BEE SECURE Stopline, quant à elle, est une plateforme qui permet au public de signaler du contenu en ligne potentiellement illégal.

Le Luxembourg dispose donc de toute une panoplie d'initiatives.

Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur ces acquis. Le numérique évolue rapidement, nos réponses doivent évoluer avec lui.

Car une chose est certaine : l'avenir sera (bien plus) numérique — dans l'éducation, l'emploi et la société en général. La question n'est pas de savoir si, mais de savoir comment nous — en tant que décideurs politiques, parents ou tuteurs, enseignants, représentants de l'industrie technologique, créateurs de contenu, citoyens — préparons les jeunes à cet avenir. Mais aussi, comment nous les protégeons, les aidons à grandir et les respectons dans le « présent numérique » qui nous entoure.

Passons à l'action !

Merci !